

# RAPPORT ANNUEL

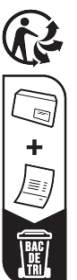
Fonds commun de placement

## **ACTIVE ALLOCATION RISK BUDGET ONE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

ACER FINANCE



Forme juridique : FCP

### **L'objectif de gestion**

L'OPCVM Active Allocation Risk Budget One est un fonds d'allocation multi-actifs (actions, obligations et monétaires). L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'obtenir une performance supérieure à l'€STR capitalisé + 3,4%, sur la durée de placement recommandée. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

### **Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement mise en oeuvre de manière discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice, est une stratégie d'allocation multi-actifs. La gestion financière du fonds réside essentiellement dans la sélection et le suivi d'ETF et/ou d'OPC. Les expositions aux classes d'actifs, mentionnées ci-après, se feront directement mais également essentiellement indirectement via des ETF et/ou OPC. Les équipes de gestion d'Acer Finance bénéficient en outre de conseils en allocation prodigués par la société Active Asset Allocation international Consulting qui adresse mensuellement une grille de recommandation d'allocation d'actifs. Il est rappelé que le conseiller n'est pas amené à prendre des décisions pour le compte de l'OPCVM, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité exclusive de la société de gestion.

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale des différents actifs associés aux choix issus du processus de gestion. L'équipe de gestion applique un processus de sélection quantitative et qualitative d'ETF et/ou d'OPC. Au sein de chaque classe d'actifs choisie, une analyse approfondie des ETF et/ou OPC appartenant à l'univers d'investissement permet de sélectionner les ETF et/ou OPC dont les caractéristiques sont cohérentes avec la stratégie de gestion. Afin de gérer ses liquidités, l'OPCVM pourra également investir dans des instruments du marché monétaire.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 80% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations dont la capitalisation est inférieure à 2 milliards d'euros (20%).
- De 0% à 100% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs ou non notés (30%).
- Jusqu'à 35% de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture aux risques d'action et de taux.

# COMMENTAIRE DE GESTION

## Performances

	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	Année
<b>AARBO - Part I</b>	1,6%	0,2%	-2,4%	-0,3%	1,8%	-0,5%	0,7%	0,1%	0,5%	1,1%	0,1%	0,3%	3,2%
Indice (€ster + 4%)	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	6,2%
<b>AARBO - Part R</b>	1,6%	0,1%	-2,5%	-0,4%	1,7%	-0,5%	0,7%	0,0%	0,5%	1,0%	0,1%	0,3%	2,6%
Indice (€ster + 3,4%)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	5,6%
<b>AARBO - Part M</b>	1,5%	0,1%	-2,6%	-0,4%	1,6%	-0,6%	0,6%	0,0%	0,4%	1,0%	0,0%	0,2%	1,8%
Indice (€ster + 2,6%)	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	4,8%

	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025
<b>AARBO - Part I</b>	-0,7%	0,9%	1,4%	1,5%
Indice (€ster + 4%)	1,0%	0,9%	0,8%	0,8%
<b>AARBO - Part R</b>	-0,8%	0,8%	1,2%	1,4%
Indice (€ster + 3,4%)	0,3%	0,8%	0,5%	0,8%
<b>AARBO - Part M</b>	-1,0%	0,6%	1,0%	1,2%
Indice (€ster + 2,6%)	0,3%	0,8%	0,5%	0,7%

## Commentaires de gestion

### 1<sup>er</sup> trimestre

Au premier trimestre 2025, le fonds AARBO a reculé de -0,7% (part I).

La performance du fonds a été affectée par plusieurs vents contraires, dans un environnement marqué par une forte volatilité des marchés et des mouvements de devises significatifs.

La poche actions (-2,6%), représentant environ 34 % du portefeuille, a bénéficié de la bonne performance des marchés européens (+4,6 %), dont la part au sein de la poche est passée de 51% fin décembre 2024 à 56% fin mars 2025. Cette orientation géographique a été payante, dans un contexte où les actions américaines ont fortement corrigé (-7,6% en EUR), pénalisant la performance globale. Sur la partie obligataire (+0%), notre positionnement obligataire court terme, volontairement prudent, a continué de jouer un rôle amortisseur, limitant l'impact des hausses de taux sur le trimestre. La poche a été progressivement réduite au profit d'une exposition monétaire renforcée. À cela s'ajoute une dépréciation du dollar face à l'euro (-4,3%) qui a pesé sur les positions libellées en devise américaine.

En mars, nous avons procédé à un ajustement stratégique de notre exposition actions internationales, en élargissant l'investissement des pays développés à l'ensemble des marchés mondiaux, y compris les pays émergents. Cette décision était motivée par notre volonté de renforcer la diversification géographique du fonds et visait notamment à initier une exposition à la Chine, dans un contexte de relance budgétaire visant à stimuler la consommation intérieure.

### 2<sup>e</sup> trimestre

Au deuxième trimestre 2025, le fonds AARBO a progressé de +0,9% (part I), portée par une gestion active, prudente et équilibrée dans un environnement de marché toujours volatil.

La poche action progresse de +0.8% sur la période, tirée principalement par son exposition aux marchés américains. À l'inverse, la composante européenne a freiné la performance du fonds, pénalisée par son biais défensif dans un environnement marqué par un net regain d'appétit pour le risque.

De son côté, la poche obligataire enregistre une hausse de +1.7%, soutenue par des rendements toujours attractifs et par la résilience de la classe d'actif, dans un cadre de risque mesuré.

L'exposition du fonds au dollar américain a été significativement réduite au cours du trimestre, passant de près de 40% à seulement 6%. Cette réduction s'est appuyée sur la cession des obligations souveraines et des actions de petites capitalisations américaines, ainsi que sur la mise en place d'une couverture partielle contre le risque de change sur les positions conservées. Ce repositionnement actif a permis de neutraliser les effets de la baisse du dollar (-8% sur le trimestre) tout en préservant la contribution positive des actions américaines.

L'exposition aux actions a été légèrement réduite (31,7 % fin juin contre 34,4 % fin mars), tandis que la poche monétaire a été temporairement renforcée. En fin de trimestre, une partie de cette poche a été redéployée vers des actifs plus dynamiques afin d'ajuster le niveau de risque du portefeuille. La répartition géographique a également évolué de manière significative, avec un recentrage clair sur l'Europe, qui représente désormais 88 % des actifs totaux et 81 % de la poche actions.

### 3<sup>e</sup> trimestre

Au troisième trimestre 2025, le fonds AARBO affiche une performance positive de +1,6% (part I), soutenue par la progression des marchés actions internationaux, en particulier américains. Nous avons maintenu une approche disciplinée, ajustant graduellement l'exposition au risque tout en préservant l'équilibre entre rendement potentiel et maîtrise de la volatilité.

Sur la période, l'allocation par classe d'actifs est restée globalement stable. Des arbitrages ont toutefois été opérés au sein des poches actions et obligations.

Dans la poche actions, les expositions Europe et États-Unis ont progressivement été rééquilibrées pour atteindre des poids de 53% et 44% respectivement à fin septembre. Ce repositionnement, opéré dans un contexte porteur, a soutenu la performance. La poche progresse ainsi de 3,2% au cours du trimestre, portée par sa composante américaine (+6%). La poche européenne affiche une performance neutre, freinée par sa sélection de valeur plus défensives. Ces dernières jouent par contre pleinement leur rôle dans la maîtrise du risque global du portefeuille.

Dans la poche obligataire, nous avons poursuivi le renforcement des obligations souveraines. Elles constituent désormais le cœur de l'allocation obligataire (45% de la poche). La poche progresse de 0,7% au cours du trimestre, portée par les belles performances des obligations d'entreprises (+1,2%). Les obligations souveraines apportent quant à elles moins de performance mais ont joué un rôle stabilisateur tout au long du trimestre.

À l'issue du trimestre, AARBO présente un profil équilibré mais toujours défensif, combinant une exposition actions modérée et une base obligataire solide.

### 4<sup>e</sup> trimestre

Au cours du quatrième trimestre 2025, le fonds AARBO enregistre une performance de +1,5% (part I), dans un environnement de marché contrasté. Les marchés actions internationaux progressent de +3,2%, portés notamment par la surperformance des actions européennes et émergentes, tandis que les marchés obligataires européens demeurent peu porteurs, avec une hausse limitée à +0,2% sur la période.

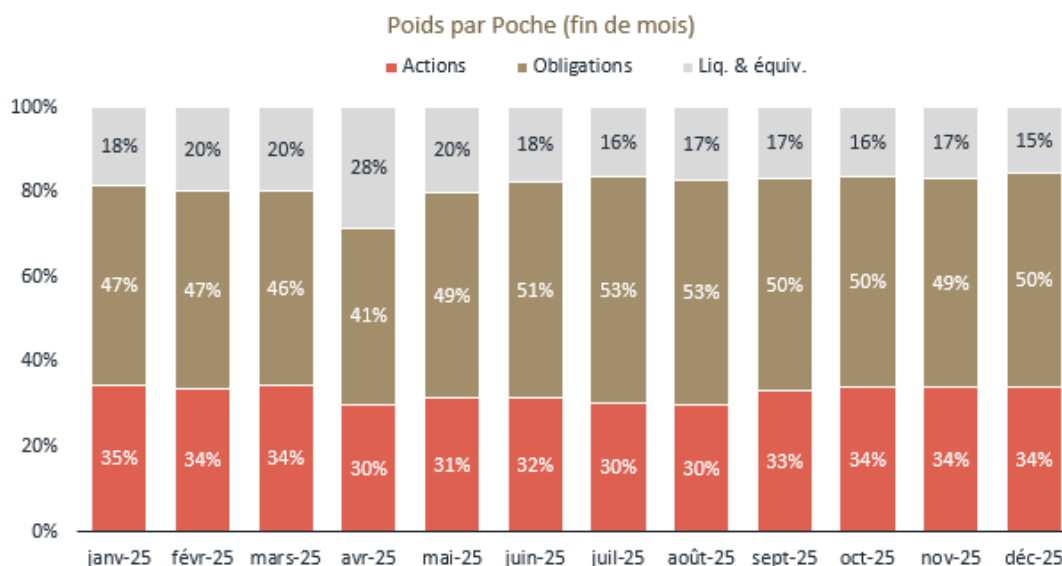
La poche actions constitue le principal moteur de la performance trimestrielle, avec une progression de +3,8%. Au sein de celle-ci, les actions européennes contribuent significativement, affichant une performance de +4,3%. Cette évolution, légèrement en retrait par rapport aux grands indices, s'explique par un biais volontairement défensif, assumé dans un contexte de valorisations élevées. Les expositions internationales et américaines se comportent également favorablement, avec des performances respectives de +4,3% et +2,6%. Par ailleurs, l'introduction au premier trimestre d'une

exposition aux marchés émergents s’est confirmée pertinente et contributrice sur le trimestre. L’allocation actions est restée équilibrée entre l’Europe et les États-Unis, avec un léger biais en faveur de l’Europe, un choix qui s’est révélé judicieux sur la période.

La poche obligataire progresse de +0,5%, surperformant son marché de référence. Cette performance est portée par les obligations à haut rendement, en hausse de +1,0%, ainsi que par les obligations souveraines européennes, qui bénéficient d’une durée courte et affichent une progression de +0,4%, limitant efficacement la sensibilité à la remontée des taux.

Sur le plan de l’allocation, aucun mouvement significatif n’a été opéré au cours du trimestre. L’exposition actions est restée globalement inchangée, en cohérence avec le positionnement défensif du fonds. Cette stabilité reflète notre volonté de privilégier une gestion rigoureuse du risque, tout en captant de manière mesurée les opportunités offertes par les marchés.

## Evolution de la composition du fonds en 2025



## Article 8 SFDR – TAXONOMIE

L’équipe de gestion s’attache à prendre en compte dans ses décisions d’investissement les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d’alignement avec la taxonomie.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s’applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d’investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durable sur le plan environnemental.

## POLITIQUE DE REMUNERATION

Afin qu'elle ne constitue pas une source de risques pour la société de gestion, la présente politique a pour objectif de décrire l'organisation et les principes en vigueur au sein d'ACER FINANCE en matière de rémunération de ses collaborateurs.

En particulier, au titre de sa mission de gouvernance de l'entreprise, la Direction Générale a notamment la charge de la gestion des ressources humaines (recrutements, évolution des carrières des collaborateurs salariés, etc.) avec, comme objectif principal, de pérenniser une équipe de qualité tout en n'encourageant pas la prise de risque.

Ainsi, la politique précise les modalités de détermination et de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par la Direction Générale au titre d'un exercice donné, aux collaborateurs concernés, cette enveloppe globale comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable (contractuelle ou bonus exceptionnel).

Cette politique de rémunération est revue tous les ans par la Direction Générale par rapport à la réglementation et aux pratiques de place.

L'ensemble des dispositions mises en exergue s'applique aux « preneurs de risque » : ces derniers sont identifiés au regard des fonctions exercées mais également de leur niveau de rémunération globale, en particulier si cette dernière se situe dans la même tranche de rémunération que celle des preneurs de risque et si leur activité professionnelle peut avoir une incidence significative sur les prises de risques de la société de gestion ou des portefeuilles gérés.

Au sein d'ACER FINANCE, les « preneurs de risque » correspondent aux collaborateurs identifiés ci-dessous au regard des fonctions exercées :

- les dirigeants de la société de gestion,
- les gérants des OPC et des mandats gérés par la société de gestion.

Toutefois, par souci d'équité et d'homogénéité de traitement, la Direction Générale a décidé d'étendre les principes de la présente politique de rémunération à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion, y compris les fonctions supports.

Cette politique s'applique aux rémunérations numéraires suivantes :

- **la part fixe** des rémunérations des collaborateurs, définie au sein du contrat de travail signé entre ACER FINANCE et le collaborateur. Elle récompense la bonne exécution de son travail. Son montant est fixé par référence aux salaires du marché et est cohérent avec les niveaux des rémunérations observées. Cette rémunération peut être révisée en fonction de l'efficacité dans la réalisation des tâches confiées et aussi en fonction de l'évolution du marché du travail.
- **la part variable** de la rémunération des collaborateurs, définie au sein du contrat de travail de certains collaborateurs, s'appuyant sur des objectifs à atteindre en termes de chiffre d'affaires généré dans le cadre de la gestion de portefeuille ou du développement de la clientèle,
- **le bonus, rémunération exceptionnelle** versée à la discrétion de la Direction Générale, visant à gratifier l'implication des collaborateurs dans la vie de la société, la prise en charge de projets divers et la réalisation d'objectifs individuels.

Par ailleurs, les salariés d'ACER FINANCE ont la possibilité de souscrire à des parts de **carried interest** sur certains FIA gérés. En effet, pour chaque FIA, la documentation prévoit que l'équipe de gestion peut investir, de sa propre initiative et personnellement au titre de ce

mécanisme de carried interest. Ce carried interest est calculé sur la performance globale du fonds, et non « deal by deal ». Les éventuels bénéfices du carried interest ne peuvent être perçus par les collaborateurs qu'après que les investisseurs du FIA aient été intégralement remboursés et, le cas échéant, aient perçu le rendement prioritaire auxquels ils ont droit.

ACER FINANCE applique le principe de proportionnalité et n'a pas mis en place de Comité de rémunération.

A l'issue des entretiens individuels, la Direction Générale détermine le montant de la part variable et des éventuels bonus versés aux collaborateurs.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), Acer Finance prend en compte les risques en matière de durabilité dans sa politique de rémunération.

En conséquence, pour les collaborateurs ayant une fonction de gérant, des critères spécifiques qualitatifs et intégrant les risques en matière de durabilité sont retenus pour l'évaluation de la performance. Cette attribution reste un processus discrétionnaire.

Les principes de la politique de rémunération sont décrits de manière exhaustive dans la politique mise à votre disposition sur notre site internet [www.acerfinance.com](http://www.acerfinance.com).

#### Tableau des rémunérations versées en 2025 :

En brut, en K€

Catégorie	Rém. Fixes	Rém. Variables	TOTAL
Direction Générale	719,33	3,00	722,33
Equipe de Gestion	680,30	32,00	712,30
Fonctions commerciales	236,00	88,03	324,03
Fonctions supports	377,60	14,00	391,60
<b>TOTAL</b>	<b>2 013,23</b>	<b>137,03</b>	<b>2 150,26</b>

#### Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Nom du produit : Active Allocation Risk Budget One

Identifiant de l'entité juridique :  
969500E3IE5WW0SF4R79

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxonomie de l'UE est un système de classification qui établit une liste des activités durables sur le plan environnemental. Pour l'instant, ce système ne contient pas de liste des activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]

Oui <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/>		Non <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___ %	<input type="checkbox"/>	Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de ___ % d'investissements durables
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___ %	<input checked="" type="checkbox"/>	Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun investissement durable
		<input type="checkbox"/>	ayant un objectif social



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été satisfaites ?

Active Allocation Risk Budget One est un fonds de fonds promouvant des caractéristiques E et/ou S via le processus de sélection de fonds sous-jacents (essentiellement des ETF).

L'OPCVM valorise la durabilité des émetteurs via une sélection rigoureuse de sociétés de gestion engagées et de fonds faisant eux-mêmes la promotion des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »).

#### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

S'agissant d'un fonds de fonds, le premier critère de durabilité repose sur la classification des fonds sous-jacents. Le fonds s'engage sur un niveau minimum de 75% de fonds « article 8 » ou « article 9 » au sens de SFDR.

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce niveau minimum a bien été respecté depuis le passage du fonds en article 8, avec un pourcentage de fonds classés article 8 et 9 au sens de SFDR s'élevant à 90% au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, toutes les sociétés de gestion dont nous utilisons les produits respectent les critères de cohérence de la classification SFDR que nous nous sommes imposés (existence et publication des documents réglementaires extra-financiers de base notamment).

Enfin, tous les ETF utilisés dans le fonds respectent également les critères de cohérence de la classification SFDR que nous nous sommes imposés.

● ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

Le pourcentage de détention de fonds classés article 8 a significativement augmenté au cours de l'année 2025, passant de 77% au 31 décembre 2024 à 90% au 31 décembre 2025. Ce renforcement s'est principalement fait au travers de deux ajustements majeurs : une amélioration de la qualité ESG de nos positions en obligations à haut rendement et la sortie des obligations souveraines américaines.

Les principaux impacts négatifs sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et relatives aux salariés, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption active et passive.

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?*

Non applicable

- *En quoi les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ?*

Non applicable

*Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?* Non applicable

*Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :*

Non applicable



*La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères de l'UE bien particuliers.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière de durabilité environnementale des activités économiques.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important à des objectifs environnementaux ou sociaux.*

**Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ?**

Non applicable



## Quels ont été les principaux investissements durables de ce produit financier ?

Non applicable

Principaux investissements	Secteur	% de l'actif	Pays
----------------------------	---------	--------------	------

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 2024

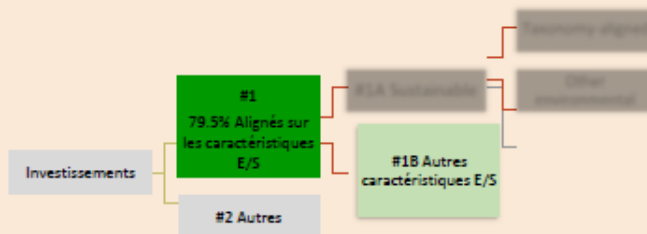


## Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

Non applicable

L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### ● Quelle était l'allocation d'actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet. Elle est composée des ETF classés article 8 ou 9 selon le règlement SFDR, et respectant le niveau minimum d'intégration des critères ESG défini par Acer Finance.

La catégorie #2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S couvre :

- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- Les dépenses d'investissement (CapEx) illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte ;
- Les charges d'exploitation (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement à faible émission de carbone et dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements affichent une grande diversité en termes de secteurs économiques.

Au sein de la poche actions du fonds, les 5 secteurs prépondérants sont les suivants : finance (23%), industrie (17%), consommation de base (10%), santé (12%), technologie (10%).

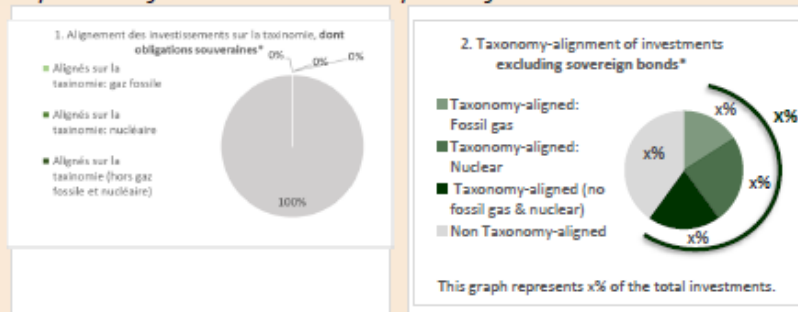
Au sein de la poche obligataire du fonds, les 2 secteurs prépondérants sont les suivants : obligations souveraines (51%) et services financiers (23%).



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable

Les graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.




\* Aux fins des présents graphiques, les « obligations souveraines » comprennent l'ensemble des expositions souveraines

- Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

- Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable

 sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques aux termes de la Taxonomie de l'UE.



**Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?**

Non applicable



**Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable



**Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Le fonds étant engagé à investir à hauteur de 75% minimum dans des ETF classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR, les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres» correspondent aux ETF composant le fonds n'étant pas classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR (ou autotclassifiés article 8 ou 9, mais ne respectant pas le niveau minimum d'intégration des critères ESG défini par Acer Finance).

Les ETF inclus sous « Autres » au 31 décembre 2025 sont les suivants : Invesco S&P500 QVM UCITS ETF (stratégie factorielle sur des actions américaines ; 6%) et iShares EUR Corp Bond Financials UCITS ETF (obligations corporate financières ; 3%). Nous n'avons pas trouvé d'investissements équivalents en termes de classes d'actifs qui soient classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR. L'offre d'ETF est en constante évolution, notamment en termes ESG, et nous suivons de près les nouveaux ETF émis par les différentes sociétés de gestion afin de pouvoir renforcer les investissements responsables au sein du fonds.



**Quelles mesures ont été prises pour satisfaire les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le fonds a respecté son engagement d'être investi à hauteur de 75% minimum dans des ETF classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR.



**Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



**En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice du marché général ?**

Non applicable

- *Quelle a été la performance du produit financier en regard des indicateurs de développement durable visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*  
Non applicable
  
- *Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?*  
Non applicable
  
- *Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice du marché général ?*  
Non applicable

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2025

**ACTIVE ALLOCATION RISK BUDGET ONE**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

ACER FINANCE n'a pas formalisé de compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le montant global de ces frais d'intermédiation étant inférieur à 500.000 €.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. Cependant, au titre de la période, ACER FINANCE n'a pas participé à des Assemblées Générales.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés par la Société de Gestion dans le respect des principes de « best selection » sur la base d'une approche multicritères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique. Un comité annuel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Evènements intervenus au cours de la période**

04/03/2025 Caractéristiques de gestion : La mise à jour du paragraphe relatif à l'indicateur de référence

04/03/2025 Caractéristiques de gestion : La mise à jour de la stratégie notamment sur la partie stratégie extra-financière

04/03/2025 Frais : La mise à jour du tableau des frais facturés à l'OPCVM au niveau des frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services, le frais sont dorénavant scindés sans entraîner d'augmentation des frais selon la SDG

04/03/2025 Mise à jour de la trame : La mise à jour de l'Annexe II du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, dit « Annexe II SFDR ».

## Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)<sup>1</sup></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)<sup>1</sup></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)<sup>1</sup></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>25 877 710,46</b>	<b>26 431 018,27</b>
OPCVM	25 877 710,46	24 903 948,74
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	1 527 069,53
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)</b>	<b>25 877 710,46</b>	<b>26 431 018,27</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>36 514,02</b>	<b>59 519,59</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>364 012,85</b>	<b>678 051,03</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II<sup>1</sup></b>	<b>400 526,87</b>	<b>737 570,62</b>
<b>Total Actif I + II</b>	<b>26 278 237,33</b>	<b>27 168 588,89</b>

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	25 701 805,31	25 216 006,61
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	536 082,66	1 896 533,24
<b>Capitaux propres I</b>	<b>26 237 887,97</b>	<b>27 112 539,85</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = A + B + C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>40 349,36</b>	<b>56 049,04</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>40 349,36</b>	<b>56 049,04</b>
<b>Total Passifs : I + III + IV</b>	<b>26 278 237,33</b>	<b>27 168 588,89</b>

## Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	101 671,75	155 402,00
Produits sur obligations	181 926,98	16 311,51
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>283 598,73</b>	<b>171 713,51</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>283 598,73</b>	<b>171 713,51</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-450 020,55	-423 375,57
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-450 020,55</b>	<b>-423 375,57</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B</b>	<b>-166 421,82</b>	<b>-251 662,06</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>8 970,91</b>	<b>-25 571,51</b>
<b>Revenus nets I = C + D</b>	<b>-157 450,91</b>	<b>-277 233,57</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	991 265,74	1 254 475,36
Frais de transactions externes et frais de cession	-32 680,94	-37 936,20
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>958 584,80</b>	<b>1 216 539,16</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>-5 194,05</b>	<b>207 659,99</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F</b>	<b>953 390,75</b>	<b>1 424 199,15</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-266 037,38	619 888,61
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G</b>	<b>-266 037,38</b>	<b>619 888,61</b>

## Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>6 180,20</b>	<b>129 679,05</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>-259 857,18</b>	<b>749 567,66</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
<b>Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net = I + II + III - IV</b>	<b>536 082,66</b>	<b>1 896 533,24</b>

\* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

## **Stratégie et profil de gestion**

L'OPCVM Active Allocation Risk Budget One est un fonds d'allocation multi-actifs (actions, obligations et monétaires). L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'obtenir une performance supérieure à l'€STR capitalisé + 3,4%, sur la durée de placement recommandée. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

**Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices**

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net total</b>	<b>26 237 887,97</b>	<b>27 112 539,85</b>	<b>18 591 853,98</b>	<b>39 095 884,30</b>	<b>31 306 444,62</b>
<b>PART CAPI I</b>					
Actif net	5 499,15	5 327,82	4 898,19	599 310,81	2 927 935,05
Nombre de parts	5,000	5,000	5,000	648,000	2 740,000
Valeur liquidative unitaire	1 099,83	1 065,56	979,64	924,86	1 068,59
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	45,07	56,70	-13,75	-114,11	31,04

<b>PART CAPI M</b>					
Actif net	16 575 608,51	18 526 541,24	15 608 747,75	15 215 220,01	12 353 667,67
Nombre de parts	164 890,090	187 589,035	169 499,756	172 544,695	119 569,695
Valeur liquidative unitaire	100,53	98,76	92,09	88,18	103,32
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	2,76	3,94	-2,55	-12,27	1,58

<b>PART CAPI R</b>					
Actif net	9 656 780,31	8 580 670,79	2 978 208,04	23 281 353,48	16 024 841,90
Nombre de parts	90 784,222	82 768,030	31 058,017	255 573,684	151 345,187
Valeur liquidative unitaire	106,37	103,67	95,89	91,09	105,88
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	3,74	4,92	-1,90	-11,85	2,45

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part DO :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part M :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
DO	FR0013506920	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,25 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013506946	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,35 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,25 % TTC maximum	Actif net
M	FR0013527819	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,75 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,25 % TTC maximum	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
DO	FR0013506920	1% TTC maximum de l'actif net
I	FR0013506946	1% TTC maximum de l'actif net
M	FR0013527819	1% TTC maximum de l'actif net

## Commission de surperformance

### Part FR0013506920 DO

Néant

### Part FR0013506946 I

Néant

### Part FR0013527819 M

Néant

## Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Opérations sur ETF, Actions, Obligations, Titres de Créances Négociables France, Belgique, Pays-Bas : 25€ max Autres pays : 55€ max Prélèvement sur chaque transaction		100	
Opérations Futures 1 € TTC/lot maximum (CAC/DAX EURO STOXX) Prélèvement sur chaque lot			
Opérations sur OPC Produits d'Acer Finance : Franco Produits autres : 40 € TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction			

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## **Description des garanties reçues ou données**

### **Garantie reçue :**

Néant

### **Garantie donnée :**

Néant

### **Informations complémentaires**

Les frais de recherche ne sont pas facturés à l'OPC. Ces frais sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Acer Finance ne perçoit aucune commission en nature de la part des intermédiaires. Pour toute information complémentaire, se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

## **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

### **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

## Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>27 112 539,85</b>	<b>18 591 853,98</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 306 942,85	10 133 291,53
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 707 720,33	-3 197 371,37
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-166 421,82	-251 662,06
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	958 584,80	1 216 539,16
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-266 037,38	619 888,61
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>26 237 887,97</b>	<b>27 112 539,85</b>

## Annexes des comptes annuels

### Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
<b>PART CAPI I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,000	0,00
<b>PART CAPI M</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	3 335,924	330 000,89
Parts rachetés durant l'exercice	-26 034,869	-2 571 966,36
Solde net des souscriptions/rachats	-22 698,945	-2 241 965,47
<b>PART CAPI R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	9 318,408	976 941,96
Parts rachetés durant l'exercice	-1 302,216	-135 753,97
Solde net des souscriptions/rachats	8 016,192	841 187,99

### Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
<b>PART CAPI I</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
<b>PART CAPI M</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
<b>PART CAPI R</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013506946	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	5 499,15	5,000	1 099,83
FR0013527819	PART CAPI M	Capitalisable	EUR	16 575 608,51	164 890,090	100,53
FR0013506920	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	9 656 780,31	90 784,222	106,37

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	364,01	0,00	0,00	0,00	364,01
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>NA</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>364,01</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	364,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>364,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro						Autres devises +/-
<b>Actif</b>						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE000QF66PE6	INVSCO S&P 500 SC&SC UCI-EUR	INV S&P 500 USD-ACC C.	Actions	Irlande	EUR	1 453 972,85
IE00B87RLX93	ISHARES EURO CORP BOND FINCL	iShares J.P. Morgan USD EM Bond EUR Hedged UCITS ETF Dist	Obligations	Irlande	EUR	740 504,28
IE00BDZCKK11	INVESCO S&P 500 QVM	Invesco FTSE RAFI US 1000 UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 445 718,64
IE00BGHQ0G80	XTRA MSCI AC SCRE ETF-1C EUR	XTRACKERS IE PLC	Actions	Irlande	EUR	1 561 032,00
IE00BKVL7D31	ISHARES ERP MINVOL ESG EURA	iShares J.P. Morgan USD EM Bond EUR Hedged UCITS ETF Dist	Actions	Irlande	EUR	2 527 757,58
IE00BYYHSM20	ISHARES MSCI EUROPE QUALITY	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF EUR Dist	Actions	Irlande	EUR	1 066 473,07
IE00BYZTVV78	ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF EUR Dist	Obligations	Irlande	EUR	707 894,42
LU1190417599	LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN	Lyxor ESG USD Corporate Bond DR UCITS ETF	Monetaire	Luxembourg	EUR	3 656 806,80
LU1617164998	AMDI EUR ST HY CORP ESG INC	Amundi	Obligations	Luxembourg	EUR	5 004 620,72
LU1681040223	AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	927 696,61
LU2008761053	BNPP EASY EUR CB SRI PB 3-5Y	BNP Paribas Easy MSCI Europe Small Caps SRI PAB UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	717 720,24
LU2244387457	BNP JPM ESG EMU GV 3-5 ETF C	BNP Paribas Easy MSCI Europe Small Caps SRI PAB UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	3 317 158,75
LU2533810862	BNPP EASY ESG EMU IG 1-3	BNP Paribas Easy MSCI Europe Small Caps SRI PAB UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	2 750 354,50
<b>Total</b>						<b>25 877 710,46</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
<b>Créances</b>	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	36 514,02
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
<b>Total des créances</b>	<b>36 514,02</b>
<b>Dettes</b>	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-40 349,36
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
<b>Total des dettes</b>	<b>-40 349,36</b>
<b>Total des créances et dettes</b>	<b>-3 835,34</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Frais de gestion, autres frais et charges

<b>PART CAPI I</b>	<b>31/12/2025</b>
Frais fixes	32,54
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

<b>PART CAPI M</b>	<b>31/12/2025</b>
Frais fixes	340 659,35
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

<b>PART CAPI R</b>	<b>31/12/2025</b>
Frais fixes	109 328,66
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
<b>Garanties reçues</b>	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
<b>Garanties données</b>	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
<b>Engagements de financement reçus mais non encore tirés</b>	0,00
<b>Engagements de financement donnés mais non encore tirés</b>	0,00
<b>Autres engagements hors bilan</b>	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Total			0,00

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-157 450,91</b>	<b>-277 233,57</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-157 450,91</b>	<b>-277 233,57</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-157 450,91</b>	<b>-277 233,57</b>

<b>PART CAPI I</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	26,57	3,39
<b>Total</b>	<b>26,57</b>	<b>3,39</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

<b>PART CAPI M</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-147 740,38	-242 118,24
<b>Total</b>	<b>-147 740,38</b>	<b>-242 118,24</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

<b>PART CAPI R</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-9 737,10	-44 848,37
<b>Total</b>	<b>-9 737,10</b>	<b>-44 848,37</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>953 390,75</b>	<b>1 424 199,15</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>953 390,75</b>	<b>1 424 199,15</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>953 390,75</b>	<b>1 424 199,15</b>

<b>PART CAPI I</b>		
<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	198,80	280,15
<b>Total</b>	<b>198,80</b>	<b>280,15</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

<b>PART CAPI M</b>		
<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	603 114,84	981 109,10
<b>Total</b>	<b>603 114,84</b>	<b>981 109,10</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

<b>PART CAPI R</b>		
<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	350 077,11	452 539,55
<b>Total</b>	<b>350 077,11</b>	<b>452 539,55</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Parts d'OPC et fonds d'investissements</b>			<b>25 877 710,46</b>	<b>98,63</b>
<b>OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne</b>			<b>25 877 710,46</b>	<b>98,63</b>
AMDI EUR ST HY CORP ESG INC	EUR	51 722	5 004 620,72	19,07
AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG	EUR	6 257	927 696,61	3,54
BNP JPM ESG EMU GV 3-5 ETF C	EUR	338 382	3 317 158,75	12,64
BNPP EASY ESG EMU IG 1-3	EUR	254 993	2 750 354,50	10,48
BNPP EASY EUR CB SRI PB 3-5Y	EUR	76 847	717 720,24	2,74
INVESCO S&P 500 QVM	EUR	25 108	1 445 718,64	5,51
INVSCO S&P 500 SC&SC UCI-EUR	EUR	18 073	1 453 972,85	5,54
ISHARES ERP MINVOL ESG EURA	EUR	311 492	2 527 757,58	9,63
ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	EUR	142 643	707 894,42	2,70
ISHARES EURO CORP BOND FINCL	EUR	7 257	740 504,28	2,82
ISHARES MSCI EUROPE QUALITY	EUR	163 319	1 066 473,07	4,07
LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN	EUR	33 828	3 656 806,80	13,94
XTRA MSCI AC SCRE ETF-1C EUR	EUR	35 478	1 561 032,00	5,95
<b>Total</b>			<b>25 877 710,46</b>	<b>98,63</b>

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
<b>Futures</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Options</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Swaps</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Autres instruments</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)</b>	25 877 710,46
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	0,00
<b>Autres actifs (+)</b>	400 526,87
<b>Autres passifs (-)</b>	-40 349,36
<b>Total = actif net</b>	<b>26 237 887,97</b>